

## Décisions du Conseil d'administration de l'AAM

Le Conseil d'administration de l'AAM s'est réuni le 23 octobre 2001. Les principaux points qui ont été traités sont les suivants :

- **Personnel :**

La gestion financière est assurée par Olivier Schneider, assisté par Jean Coydon.

- **Finances :**

La fourniture des attestations du versement des cotisations impose le règlement obligatoire de celles-ci entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2002. Montant : 20 € (50 % pour les veuves

- **Sorties et voyages :**

- Visites 2002 envisagées : Institut du Monde arabe (en janvier) ; École vétérinaire de Maisons Alfort (en mars)
- Voyage en France : Région de Toulouse, deuxième quinzaine de septembre.
- Voyage à l'étranger : Pays-Bas, deuxième quinzaine d'avril.

- **Activités régionales :**

Recommandation des participations bénévoles (en coordination avec Météo-France) aux actions entreprises pour l'information des jeunes dans les établissements scolaires. Encouragements aux rapprochements avec des sections régionales ou locales d'action spécifique (exemple : cyclotourisme) susceptibles d'être aidées par les Comités d'action sociale.

- **Assemblée générale 2002 :**

prévue à Toulouse, deuxième quinzaine de septembre.